

Les agriculteurs, acteurs de la Biodiversité sur les territoires de Bourgogne



8 exemples concrets



Les agriculteurs présents aux rendez-vous des «journées prairies»



Les thématiques de ces journées prairies traitent à la fois des différentes pratiques et de leurs conséquences sur la biodiversité dans le cadre de la contractualisation de mesures MAET dans le Val de Saône. Les objectifs sont de faire prendre conscience aux éleveurs de la biodiversité des prairies qu'ils exploitent et leur donner des réponses aux questions techniques qu'ils se posent (date de récolte, espèces présentes,...). De nombreuses rencontres sont ciblées sur la **basse vallée du Doubs, le Val de Seille, la vallée de la Saône et le Val de Loire**. Elles sont accompagnées dans certains cas de formations d'initiation à la botanique auprès des agriculteurs du Val de Saône et peuvent associer des spécialistes de la faune tels que l'AOMSL, la LPO, etc.

Pour accompagner ces journées, la Chambre d'Agriculture de Saône et Loire a réalisé un référentiel **sur les prairies inondables du Val de Saône, Seille et Doubs** comprenant :

- Un inventaire floristique.
- Une enquête finalisée sur l'identification de la diversité régionale des exploitations,
- Une enquête agronomique, pluriannuelle, qui mesure l'impact des dates de fauche pratiquées, pour chacune des situations types, en prenant en considération les critères écologiques et agricoles.



La biodiversité intégrée au cahier des charges de production de céréales

La démarche CRC® née en Bourgogne a été créée par un Groupement d'Intérêt Economique, le GIE CRC dont le rôle dépasse celui d'un simple groupement. Rassemblant les exigences et les expériences de chacun de ses membres, il est le lieu d'échanges et le catalyseur de progrès et d'amélioration de la démarche. Cette démarche favorise entre autre la biodiversité, en voici quelques exemples de préconisations : **Les jachères mellifères** pour le butinage des abeilles le long des parcelles CRC®, les corridors permettant la circulation et le passage des animaux sauvages, les habitats naturels, **l'entretien des haies et des bordures de champs**, les bandes enherbées, la **diversification des cultures**.



Des agriculteurs engagés sur leur territoire

Les agriculteurs bourguignons sont engagés dans plusieurs initiatives pour favoriser la biodiversité ordinaire :

- Le **concours «Prairies fleuries»** à l'initiative de la Fédération des Parcs
- Les **jachères fleuries** en relation avec les Fédérations des chasseurs dans plusieurs départements, avec le soutien des coopératives
- Les **couverts mellifères** en faveur de la pollinisation par les abeilles, à l'initiative de la Fédération Des Syndicats des Exploitants Agricoles de l'Yonne en convention avec l'ADAB (Association pour le Développement de l'Apiculture en Bourgogne). Les plus efficaces en terme de couverts apicoles sont les légumineuses (mélilot, sainfoin, trèfle, lotier corniculé, minette ou luzerne).



Des agriculteurs engagés avec la profession agricole dans des réseaux d'observation de la biodiversité ordinaire

Plusieurs réseaux d'observation ont démarré en 2011, avec le Muséum National d'Histoire Naturelle, dans le but de mieux connaître la biodiversité ordinaire en milieu agricole, son évolution au cours du temps et les relations avec les pratiques : **«l'observatoire de la biodiversité ordinaire»** proposé à des agriculteurs volontaires, le **«programme BiodivEA»**, ciblé sur la biodiversité dans les Lycées agricoles.

En 2012, les Chambres d'Agriculture participent avec leurs partenaires, au réseau d'observation mis en place dans le cadre d'Ecophyto 2018, intitulé **«Effets Non Intentionnels»** liés à l'application de produits phytosanitaires, volet biodiversité : au total 24 parcelles font l'objet de suivis selon 4 protocoles (coléoptères, vers de terres, flore et oiseaux).



Le réseau Agrifaune : une démarche partenariale pour préserver la petite faune sauvage.

Le réseau Agrifaune a été institué par la convention de partenariat «Agriculture - Faune sauvage - Chasse» signée le 30 mai 2006 entre 4 partenaires issus des sphères agricole et cynégétique

Le réseau Agrifaune fait la **promotion d'une agriculture durable** qui prône le maintien ou le rétablissement de la biodiversité, des territoires et des milieux.

En **Bourgogne**, le réseau «Agrifaune» travaille notamment en **Saône et Loire** et dans la **Nièvre** sur la conservation des habitats de la petite faune sauvage, avec les actions suivantes : une étude sur le bocage Bressan en cours de réalisation pour concilier enjeux pour la biodiversité et production de bois énergie, la promotion de la fauche centrifuge, la mise en place de bandes ou îlots de cultures laissés sur pieds, le maintien des surfaces de jachères environnement et faune sauvage, enfin l'organisation de formation réciproque des agents (CA-Fédération des chasseurs – ONCFS) aux enjeux par rapport à la faune et aux pratiques agromonomiques est envisagée.



Vers un programme de gestion écolo- gique et économique du bocage

Les Chambres d'agriculture en partenariat avec la FRCUMA développent une méthode de gestion économique et écologique du bocage : valorisation du bocage par le chauffage et le paillage tout en préservant l'environnement et la biodiversité. Dans cet objectif, elles mettent au point une **expertise de gestion** et de **mobilisation du bocage**, intégrant la dimension biodiversité.



La «Charte Zones humides et travaux hydrauliques ruraux», un cadre de référence partagé

La Charte « Zones humides » définit un **cadre de référence, partagé entre tous les acteurs, agriculteurs, entrepreneurs, administrations, maires, structures de conseil et usagers** pour mettre en oeuvre les travaux hydrauliques ruraux tout en gérant durablement les zones humides.

Une première charte vient d'être mise au point en Saône et Loire, département très concerné par la problématique.



Du sol au territoire : à chaque échelle, la recherche des leviers sur la biodiversité

Un travail exploratoire sur la biologie des sols. Dans le but de pouvoir interpréter une analyse caractérisant la vie biologique d'un sol, voire le développement de conseils auprès d'agriculteurs en la matière, un référentiel est en cours de construction. Ce projet à l'initiative de la TGU Agro-Ecologie – UMR Microbiologie du sol et de l'Environnement à l'INRA de Dijon est conduit dans le cadre d'un partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Saône et Loire. Ce travail exploratoire a vocation à être généralisé ensuite à l'échelle de la région Bourgogne.

La biodiversité fonctionnelle dans les paysages viticoles : le projet LIFE 2009 BioDiVine porte sur la gestion de la biodiversité dans les paysages viticoles. Piloté par l'Institut Français de la Vigne et du Vin, ce programme est suivi dans le Chablisien par la profession viticole.



Démonstration de la biodiversité fonctionnelle dans les paysages viticoles



Document réalisé par le groupe régional «Biodiversité»

Contact :
Françoise PIERSON
Chambre d'agriculture
de Bourgogne
Tél : 03 80 48 43 15

